

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi 4 mai 2015
À 19h30 au lieu ordinaire des séances

Sont présents :

Guy Dupuis, Mathieu Bourque, Carmen Arseneault, François Pinard

Sont absents :

François Roy, Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02

2015-05-37 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Adoption de l'ordre du jour

03 Adoption des minutes du mois d'avril 2015

04 Approbation des comptes

05 États financiers 2014

06 Programme d'entretien du réseau routier (reddition de comptes)

07 Dérogations mineures :

1. Jonathan Raiche

2. Marc-Antoine Gauthier & Sophie Béliveau

08 Entretien des chemins 2015

09 Programme d'amélioration du réseau routier 2015 (priorités)

10 Entretien cours d'eau (branche 9, rivière Lafond)

11 Modification statut d'employé (Olivier Précourt)

12 Rapport incendie 2014

13 Centre de pédiatrie sociale LE CERCLE (appui)

14 Ralentisseur de circulation (rue Leclerc)

15 Office Municipale d'Habitation (états financiers 2014)

16 Modification de zonage (Cadastre 5 686 239)

Correspondance :

- Tourisme Nicolet-Yamaska (rapport annuel 2014)

Varia :

Période de questions

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur François Pinard

Appuyé par madame Carmen Arseneault

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03

2015-05-38 Adoption des minutes du mois d'avril 2015

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

Appuyé par monsieur Mathieu Bourque

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les minutes de l'assemblée du mois d'avril 2015, telles que présentées et sans lecture.

Adoptée

04
2015-05-39 Approbation de comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs 25 522.26\$ et Accès D 33 983.17\$ (salaires et fournisseurs);

Il est proposé par monsieur François Pinard
Appuyé par monsieur Guy Dupuis
Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05
États financiers 2014

Madame la mairesse a présenté et déposé les états financiers 2014 de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

06
2015-05-40 Programme d'entretien du réseau routier
(reddition de comptes)

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 49 760\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT que la contribution distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
Appuyé par monsieur François Pinard
Et unanimement résolu que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

07 Dérogations mineures :

1.
2015-05-41 Jonathan Raiche

CONSIDÉRANT la dérogation mineure D2015-001 liée à la construction d'un garage privé détaché en zone agricole dont les dimensions projetées sont de

35pi x 50 pi pour 1750p² (162.58m²) alors que la superficie maximale permise est de 1200p².

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
Appuyé par monsieur Mathieu Bourque
Et unanimement résolu par ce conseil d'accorder, au demandeur Jonathan Raiche, la dérogation mineure D2015-001 telle que soumise.

Adoptée

2.

2015-05-42 Marc-Antoine Gauthier & Sophie Béliveau

CONSIDÉRANT la dérogation mineure D2015-002 liée à la construction d'un garage privé détaché de 26 pi x 32 pi (77.30m²), alors que la superficie permise est de 565.11 p² (52.50m²), soit une dérogation de 266.94p² (24.80m²);

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur François Pinard
Appuyé par monsieur Mathieu Bourque
Et unanimement résolu par ce conseil d'accorder, aux demandeurs Marc-Antoine Gauthier & Sophie Béliveau, la dérogation mineure D2015-002 telle que soumise.

Adoptée

08

2015-05-43 Entretien des chemins 2015

Considérant l'appel d'offres concernant les travaux d'entretien des routes municipales;

Considérant la réception de deux soumissions à savoir : Smith Asphalte et Pavage Veilleux;

Il est proposé par monsieur François Pinard
Appuyé par monsieur Guy Dupuis
Et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir : Smith Asphalte sis au 710 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, au prix tel que soumis au document du 30 avril 2015.

Adoptée

09

2015-05-44 Programme d'amélioration du réseau routier 2015
(priorités)

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque
Appuyé par monsieur Guy Dupuis
Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les priorités 2015 ci-dessous énumérées relatives aux travaux d'amélioration du réseau routier municipal :

1. rechargement de la route Bureau
2. Profilage de fossés

Adoptée

10

2015-05-45 Entretien cours d'eau
(branche 9, rivière Lafond)

CONSIDÉRANT la demande d'entretien de la branche 9 du cours d'eau Lafond;

CONSIDÉRANT que la responsabilité des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque
Appuyé par monsieur François Pinard
Et unanimement résolu par ce conseil de transmettre ladite demande à la MRC de Nicolet-Yamaska.

Adoptée

11

2015-05-46 Modification statut d'employé
(Olivier Précourt)

CONSIDÉRANT que monsieur Olivier Précourt désire passer du statut d'employé municipal à travailleur autonome;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue accepte la démission de monsieur Précourt à titre d'employé municipal;

Il est proposé par madame Carmen Arseneault
Appuyé par monsieur par François Pinard
Et unanimement résolu par ce conseil d'accepter l'offre de services de "Olivier Précourt – Services techniques" pour la gestion et le suivi des installations d'eau potable et des eaux usées de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue aux conditions mentionnées à l'offre de services du 22 avril 2015.

Adoptée

12

2015-05-47 Rapport incendie 2014

Il est proposé par madame Carmen Arseneault
Appuyé par monsieur François Pinard
Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le plan de mise en œuvre 2014 du service incendie, tel que présenté.

Adoptée

13

Centre de pédiatrie sociale LE CERCLE
(appui)

Le conseil a pris connaissance de la demande d'appui relative au projet de pédiatrie sociale LE CERCLE. Considérant que le dossier n'est pas complet, le conseil décide de ne pas appuyer la demande.

14

2015-05-48 Ralentisseur de circulation (rue Leclerc)

CONSIDÉRANT la demande des résidents des rues Daneau, Caya, Leclerc et Raiche à l'effet de ne plus installer le ralentisseur de circulation situé rue Leclerc;

Il est proposé par madame Carmen Arseneault

Appuyé par monsieur Mathieu Bourque
Et unanimement résolu par ce conseil de se prêter à la demande.

Adoptée

15
2015-05-49 Office Municipale d'Habitation
(états financiers 2014)

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
Appuyé par monsieur François Pinard
Et unanimement résolu par ce conseil d'accepter les états financiers 2014 de
l'Office Municipale d'Habitation tels que préparés par la firme Raymond, Chabot,
Grant, Thornton.

Adoptée

16
2015-05-50 Modification de zonage (Cadastre 5 686 239)

CONSIDÉRANT que le lot 5 686 239 fait partie de la zone P-01;

CONSIDÉRANT que ce lot est inscrit au rôle d'évaluation comme étant un
immeuble institutionnel;

CONSIDÉRANT la demande de modification de zonage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est en processus de révision des
règlements de zonage;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
Appuyé par madame Carmen Arseneault
Et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de la paroisse de
Sainte-Perpétue s'engage à modifier la zone actuelle du lot 5 686 239 afin de
soustraire l'immeuble de la zone P-01 (institutionnelle) pour l'inclure dans la
zone HC-06 (habitation et commerce).

Adoptée

20h30 Période de questions.

2015-05-51 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur François Roy
Appuyé par monsieur Guy Dupuis
Et unanimement résolu par ce conseil de lever l'assemblée à 20h50.

Adoptée

Line Théroux, maire

Silvie Leclerc, directrice générale

